

Saisissez votre recherche...



 FERMER



Projet Jean-Michel Wilmotte

En 2017, la municipalité a lancé un appel à projets pour réaménager les espaces publics sur un axe allant de la place Mantoue jusqu'à la rue de la Bannière ainsi que la place St Christophe.

Parmi les 40 candidats qui ont postulé le projet du cabinet Wilmotte et associés a particulièrement retenu l'attention du jury car il montrait une connaissance intime de la ville (Jean-Michel Wilmotte est en effet originaire de Saint-Waast). Il a compris que tous les atouts de la ville étaient déjà présents et qu'il ne s'agissait pas de tout métamorphoser mais plutôt d'agir par des petites touches d'acupuncture pour mettre en valeur les éléments déjà existants (patrimoine,

monuments, espaces verts ...).



PLACE FERNAND MARQUIGNY

“ Un nouveau lieu de vie

Malgré la vue exceptionnelle qu'elle offre sur le chevet de la cathédrale, la place Marquigny est aujourd'hui essentiellement dévolue au stationnement, en contradiction avec sa vocation d'espace public destiné aussi aux piétons, habitants ou touristes.

Uniquement animée lors des 2 marchés hebdomadaires du mercredi et samedi matin, elle constitue une rupture commerciale majeure entre les rues du Commerce et Saint-Martin.

Résolument qualitatif, le projet de réaménagement prévoit notamment la construction de 4 grands pavillons en verre, positionnés 2 par 2 de part et d'autre de la place. Organisés sur 2 niveaux, dotés de toitures-terrasses, ces parallélépipèdes légers et transparents formeront un passage entre les deux parties de la place, sans pour autant boucher ou occulter la perspective sur la cathédrale.

Selon l'activité commerciale ou la nature des services qui s'y installeront, des tables, parasols, fleurs ou éléments de mobilier urbain se déploieront sur leurs 4 côtés, pour assurer une animation permanente. Dans la même optique, une partie du marché sera redéployée dans la rue du Beffroi, pour renforcer son dynamisme et son attractivité.

PLACE SAINT-CHRISTOPHE



“ Un véritable jardin

Bien que «déconnectée physiquement» de l'axe Mantoue-Bannière, la place Saint-Christophe fait pleinement partie du centre-ville. Afin de lui redonner de l'attractivité et lui permettre de redevenir un véritable espace de respiration, sa partie centrale deviendra un grand jardin, sur la largeur des deux boulevards qui la coupent, afin d'en accentuer la perspective et la continuité. Le Monument édifié par les frères Martel sera quant à lui, remis en valeur grâce à un large parterre de pelouse, ponctué de quelques haies et cheminements. Sur les deux bandes latérales, la végétation sera densifiée, pour dissimuler le stationnement et accentuer l'effet de contraste avec le «vide» aménagé dans la partie centrale.

RUE DE LA BANNIERE



“ Un espace convivial

Située à l'extrémité Est du coeur de ville, la rue de la Bannière est aussi le point de liaison avec les berges de l'Aisne et le quartier Saint-Waast via la passerelle des Anglais. Bordée de plusieurs restaurants, qui profitent de sa largeur pour installer leurs terrasses dès les beaux jours venus, elle a vocation à devenir un lieu de vie festif et convivial, grâce à une redéfinition de l'espace dévolu aux automobiles, limité à la partie Nord, en liaison avec la rue Notre-Dame. Dédiés aux piétons, le centre et la partie sud seront structurés par un mobilier urbain design et qualitatif, pour constituer une grande terrasse. Le nouveau plateau sera ponctué de bacs et de végétation persistante à fleurs. Côté éclairage, des lanternes suspendues viendront renforcer l'ambiance résolument conviviale du site.

SQUARE SAINT-PIERRE



“ Le poumon vert

Valoriser le patrimoine historique présent sur ce véritable poumon vert du centre-ville (église Saint-Pierre, mur de l'abbaye Notre-Dame, Monumentaux Morts anglais), tout en créant des « cônes de vue » vers la rivière, et en renforçant l'unicité entre le square et la place Marquigny grâce à une rive d'arbres et de végétaux communs (magnolias, chênes persistants, charmes), c'est l'objectif des aménagements apportés à ce site. Une aire de jeux pour enfants sera installée à proximité des vestiges de l'abbaye.

RUE ET PLACE DE L'ÉVÊCHE



“ Un site revalorisé

Riche de nombreux éléments patrimoniaux et de belles perspectives sur le transept sud de la cathédrale et l'abbaye, cette rue et sa place homonyme seront rénovées en cohérence avec les autres espaces qui l'entourent. Un nouveau revêtement de sol améliorera sensiblement son esthétique, et permettra de mieux identifier les parties dédiées à la circulation ou au stationnement. Un «mur-écran», structure métallique légère habillée de pierre calcaire régionale, sera également installé. Et grâce à un espace gagné sur des constructions vétustes, un square traversant, conçu dans l'esprit des anciens jardins des moines mêlant senteurs et couleurs des plantes ou fleurs médicinales, agrémentera le trajet des passants entre les places Mantoue et Fernand Marquigny.

La redynamisation du coeur de ville est un enjeu à la fois urbain et humain

Jean-Michel Wilmotte, ARCHITECTE

“ Notre volonté est de constituer de nouveaux lieux de vie, de détente et de rencontres

Quelles problématiques avez-vous identifiées dans le cœur de ville de Soissons ?

Ses espaces publics sont d'une grande richesse mais forment un ensemble hétérogène et, surtout saturé par les voitures, dont le stationnement a peu à peu dégradé la qualité des usages. Il nous apparaît donc nécessaire de structurer ces espaces autour d'un projet fédérateur, à la fois respectueux de l'existant et tourné vers l'avenir, qui réponde aux besoins des habitants d'aujourd'hui et de demain, qu'ils soient piétons ou automobilistes.

L'enjeu est de former un véritable cœur de ville, dynamique et attractif qui, sans exclure les voitures, s'offre aux piétons et leur permettent de profiter pleinement d'un des patrimoines les plus riches de la région.

L'axe Mantoue – Bannière est idéal pour initier cette démarche, car il est organisé sur une suite de « vides » urbains : la place Mantoue, la rue et la place de l'Évêché, la place Fernand Marquigny, le square Saint-Pierre, la rue de la Bannière, la passerelle des Anglais et les berges de l'Aisne.

Quelles réponses y apportez-vous ?

Nous sommes tout à fait conscients de la nécessité de préserver l'accessibilité aux voitures et de faciliter leur stationnement à proximité des zones commerçantes. Mais seuls de nouveaux espaces piétons permettront de diversifier l'activité du centre-ville, de valoriser son patrimoine et donc de renforcer son attractivité.

Notre volonté est de constituer de nouveaux lieux de vie, de détente et de rencontres, tout en accompagnant et en catalysant le développement économique de la ville. Nous envisageons de procéder par phases relativement indépendantes les unes des autres, afin de pouvoir engager au plus vite la mutation du centre-ville tout en maintenant son accessibilité.



SOISSONS

VILLE DE SOISSONS

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE 02200 SOISSONS

☎ **03 23 59 90 00**

@ **CONTACTEZ-NOUS**

